



### Le Mot du Maire - Budget 2010

Lors de la séance du Conseil du 23 mars, le budget 2010 a été voté qui se caractérise de la manière suivante.

En recettes de fonctionnement, nous retrouvons 100.000 euros supplémentaires.

En effet certaines compétences exercées antérieurement par la Cococo ne sont pas reprises par la m2A mais reviennent à la commune qui pour cela obtient une "compensation". Cette somme ne sera pas dépensée en totalité en 2010 : ce qui n'est pas utilisé vient alimenter nos excédents.

Au niveau des dépenses de fonctionnement, rien de particulier à part la hausse des prix et des travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments ; par ailleurs, nous bénéficions d'une diminution de la charge d'emprunts suite à deux prêts arrivés à échéance en 2009.

Globalement, la section de fonctionnement de notre budget communal dégage un excédent de 260.000 euros qui est versé en investissement (autofinancement).

Les investissements sont conditionnés plus par notre capacité de suivi des travaux que par nos moyens financiers.

Nous avons prévus en 2010 une nouvelle tranche de voirie (rues de l'école et Louis Pasteur) alors que par ailleurs, restent les finitions de l'Eglise et le Club House est à peine au stade du démarrage.

Si leur déroulement se fait sans encombre, nous pourrions envisager d'autres travaux avant la fin de l'année ; les projets ne manquent pas. Nous définirons les priorités le moment venu, en toute démocratie. Mais nous sommes déjà en avril.

Jean-Claude MANDRY



Carrefour rue de l'Ecole et rue Pasteur prochainement réaménagé

### A noter !

#### 17 avril :

La soirée Paëlla organisée par l'USZE dans la salle polyvalente (ACL).

#### 20 avril :

Conférence SHEZ au caveau d'Eschentzwiler.

#### Week-end du 24 et 25 avril :

Qi Gong de la femme dans la salle polyvalente (ACL).

#### 8 mai :

Commémoration du 8 mai à Zimmersheim.

#### 11 mai :

Venez faire preuve de générosité Don du sang au caveau d'Eschentzwiler.

#### 13 mai :

Marché aux puces organisé par l'USZE dans les rues de Zimmersheim.

#### 15 mai :

Bourse aux Végétaux sur le parvis de l'ACL

#### 25 mai :

Conférence SHEZ au caveau d'Eschentzwiler.

#### Week-end du 29 et 30 mai :

Qi Gong de la Femme dans la salle polyvalente (ACL).

# L'actualité de l'action municipale

## Synthèse des commissions

### Commission travaux

Les travaux dans la commune :

#### → La reconstruction de vestiaires au terrain de football.

Après la démolition de l'ancien club-house, les travaux de terrassement ont débuté le lundi 29 mars, avec un peu de retard lié aux intempéries et aux études de sols complémentaires exigées par le contrôleur technique.

La durée prévisionnelle des travaux est de 7 mois, période durant laquelle l'USZE dispose de vestiaires provisoires aménagés au sous-sol des ateliers municipaux.



#### → Restauration extérieure de l'Eglise

Les pierres de taille dégradées ont été remplacées, de nouvelles gouttières ont été mises en place, les travaux de crépis et peinture sont en cours.

Le cadran de l'horloge, sur le pignon Ouest, datant de 1971 a été déposé. Il sera remplacé après la mise en peinture du clocher, qui bénéficiera, nouveauté, d'un deuxième cadran sur le pignon Est.



M. Dominique SCHAEFFER  
Adjoint aux Travaux

### Commission d'urbanisme

#### → Chemins Ruraux

Le débroussaillage des chemins ruraux étant à nouveau de la compétence de la commune, nous venons de lancer l'appel d'offres pour réaliser ces travaux pour l'année 2010.

#### → Travaux RD56

La société Cocyclique a été chargée en qualité de maître d'oeuvre du suivi des travaux de la RD56, entre l'église et la sortie du village vers Eschentzwiller. Deux priorités motivent ces travaux : la création du trottoir entre le village et la salle intercommunale du Muhlbach et la réduction de la vitesse des véhicules circulant sur cette voie.

#### → Obligation des riverains

Un constat : la nette dégradation des obligations des riverains d'élaguer leurs haies en bordure des voies publiques ; dans certains cas cette situation ne permet plus aux piétons de circuler sur les trottoirs, dans d'autres elle diminue la visibilité des automobilistes. Nous rappelons avec insistance que cet entretien incombe aux propriétaires, mais aussi et surtout qu'en cas d'accident, la responsabilité pénale du propriétaire est engagée.

#### → Réfection des voiries

Avec les rigueurs de l'hiver, nos routes ont été sévèrement endommagées, pour palier ces dégradations, nous avons programmé l'intervention d'une société qui répandra localement du gravillon avec du bitume.

#### → Stagiaires Eté

L'embauche l'an passé d'un stagiaire d'été s'étant avérée concluante, la Commune reconduit la mesure pour cet été 2010 par l'engagement de trois stagiaires pour une durée de 15 jours chacun. Si vous êtes intéressé, déposez votre candidature en Mairie.

#### → Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'Adauhr – agence d'urbanisme du Ht Rhin – a présenté l'étude préalable, consistant en l'établissement des données socio-démographiques et socio-économiques qui permettront d'établir les futurs objectifs de notre PLU – plan local d'urbanisme.

M. Philippe STURCHLER  
Adjoint à l'Urbanisme

## Commission d'environnement

Le printemps revient et déjà le fleurissement de notre village est au rendez-vous.

L'engazonnement fleuri le long de la route de Mulhouse, qui avait été bien apprécié l'an passé, sera renouvelé avec le concours de la Fédération des Syndicats des Apiculteurs du Haut-Rhin, que nous remercions pour la fourniture gratuite de la semence floristique.

Les bacs à fleurs seront à nouveau garnis de plantes annuelles colorées, tandis qu'un jardin de rocaille est envisagé dans l'espace situé devant la mairie.

Les massifs du Clauser seront implantés d'un certain nombre d'arbustes, agrémentés de grosses pierres et d'un paillage d'écorces végétales, qui présentent pour avantage un investissement financier unique (en lieu et place de dépenses récurrentes que nécessiteraient des plantations annuelles mourant en fin de saison), mais aussi une réduction des arrosages et travaux d'entretien par le choix de végétaux peu gourmands en eau et soins.

Notons au passage qu'une partie de ces végétaux est subventionnée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, dans le cadre de la campagne contre les pesticides et le développement de solutions alternatives que nous avons démarrée au sein de notre commune, concrétisée également par l'achat budgétisé d'un désherbeur thermique à flamme.

La "Mission Eau" et la "FREDON", dont nous vous avons déjà entretenu par le passé, devraient assurer une présentation sur ce sujet lors de la "Fête de l'été", dans le cadre de la campagne d'information que nous avons programmée pour ce printemps.

Certains trottoirs gravillonnés nécessitent un entretien plus soutenu pour éliminer les végétaux indésirables. Une réflexion est menée avec la commission urbanisme pour revêtir ces espaces par du bitume ou par un engazonnement ; sont concernées les rues de Dietwiller, Bruebach, des Champs, de Bâle et de la Carrière.

L'environnement est aussi un thème traité par l'Agglomération mulhousienne. Notre Commune y est représentée au sein de la Commission de la m2A par Christophe Richert, membre délégué et Claudine Deckert, membre associé, auxquels s'adjoint Catherine Bader-Chevalier pour participer aux groupes de travail thématiques qui seront créés.

Mme Claudine DECKERT  
Conseillère Municipale Déléguée au Cadre de Vie  
et Environnement



### Campagne d'information, sensibilisation et distribution de composteurs individuels

Les mercredis de 9 h à 17 h en continu, avec conférence à 17 h :

→ 14 avril - ILLZACH

Salle polyvalente Espace 110, 1 avenue des Rives de l'III

→ 21 avril - HABSHEIM

Salle polyvalente Lucien Geng, complexe sportif, rue de Kembs

→ 28 avril - KINGERSHEIM

Salle polyvalente, 4 rue Pierre de Coubertin

→ 5 mai - MULHOUSE - Hall d'entrée du palais des sports, 33 rue de l'IIIberg.

Vous pourrez acquérir sur place un composteur individuel de 400 litres au prix de 15 € au lieu de 40 €.

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, règlement sur place uniquement par chèque (ni espèces, ni carte bancaire).

### → Tri des déchets

Suite à des constatations faites, entre autres, par le prestataire de ramassage des ordures ménagères, certaines poubelles sont encore abondamment remplies avec du verre ou des cartonnages. Nous vous rappelons que 2 points tri sont à votre disposition dans le village ainsi que des déchetteries ouvertes au public à Riedisheim, Avenue Dolfus ou à Rixheim, Chemin de Bantzenheim.

Dans un souci de respect de l'environnement et d'économie pour chacun, pensez à triez vos déchets ! Merci.

### → Recyclage capsules Nespresso

Depuis le 1er mars 2010, répondant à une campagne nationale de promotion du recyclage des capsules de café usagées de marque NESPRESSO, certaines déchetteries du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne sont équipés d'un container pour la collecte de ces capsules. La plus proche de Zimmersheim se situe à RIEDISHEIM, avenue Dolfus.

Plus d'info sur [www.zimmersheim.fr](http://www.zimmersheim.fr) rubrique vivre à Zimmersheim – propreté et civilités.

## Cadre de Vie et Civisme

Lors des dernières élections régionales, j'ai été interpellé au sujet des crottes des chiens.

Notre village est certes campagnard, les bêtes font partie du paysage. Celles qui finissent dans nos assiettes, en déplaît aux végétariens, ou ces braves bêtes qui sont tellement appréciées pour leur compagnie... par leurs propriétaires. Ceux qui n'en sont pas propriétaires, pour rester malgré tout des amis des bêtes, n'ont pas à subir les inconvénients de ces animaux.

Nos trottoirs sont souvent encombrés de ces choses brunes, dures ou molles, qui ne préviennent pas mais qu'on appelle malgré tout des sentinelles. Pour profiter pleinement de nos paysages, on se promène le nez en l'air sans forcément regarder par terre : il peut alors arriver, si on ne glisse pas toujours et que l'on s'en sorte par une simple pirouette sans se casser une jambe, que notre même nez soit envahi par une odeur qui vous suit et qui ne trompe pas. Vous avez marché dans cette chose qui colle sous votre chaussure et vous suit partout. Vous avez peut être croisé les regards de gens qui froncent le nez et s'interrogent sur la provenance de cette odeur très éloignée de la plus mauvaise eau de toilette...

Vous vous êtes sans doute reconnu : cette aventure est arrivée à tout le monde.

A ces moments là, vous haïssez les chiens, voire leur propriétaire.

Nous avons fait souvent appel au civisme : ramasser les crottes de vos compagnons à 4 pattes en fait partie ; respecter les autres est la meilleure façon de partager votre amitié pour les chiens.

M. Jean-Claude MANDRY  
Maire

## Animations Sportives & Culturelles pendant les Vacances d'Eté 2010

*Vu le franc succès remporté depuis quelques années par les diverses animations sportives et culturelles, notre Commune en partenariat avec la Ville de RIEDISHEIM a décidé de les reconduire pendant les mois de juillet et d'août. Si vous êtes intéressé(e) pour animer des stages se déroulant sur une semaine, à raison de 2 h par jour, que vous remplissez la condition d'être majeur, et pour remplir le dossier de candidature, veuillez vous adresser en Mairie avant le lundi 3 mai, délai impératif.*

## Commission des affaires scolaires

Quoi de neuf pour nos petits écoliers?

### Les sorties de printemps.

Les écoles maternelle et primaire ont prévu une première sortie à l'arboretum, en espérant que cette fois "les corbeaux n'auront pas tout mangé", puis le 4 mai elles iront assister au magnifique spectacle du cirque Arlette Gruss, enfin le 25 mai la sortie de fin d'année est prévue au Vaisseau à Strasbourg.



### ... et quoi d'autres ?

Comme chaque année la fête de fin d'année sera suivie de la kermesse et aura lieu le samedi 19 juin.

Une réunion d'info est prévue le 30 avril à 17h à l'école primaire à laquelle les personnes intéressées par cette fête seront les bienvenues (de façon active, ludique ...)

### Quelques rappels :

- N'oublions pas la photo de classe qui sera prise courant mai.

- L'interdiction d'accès des chiens dans la cour de l'école ainsi que de toutes personnes en dehors des horaires d'ouverture

- Face aux agissements de quelques jeunes collégiens qui perturbent le bien être de nos écoliers, nous conseillons aux parents de chercher leurs enfants à la sortie de classe afin d'assurer leur tranquillité et leur sécurité.

Si votre enfant a été confronté à cette situation, contactez Mme Sandrine Walch (soit à la mairie, soit par mail [swalch@zimmersheim.fr](mailto:swalch@zimmersheim.fr)) ; des mesures seront prises mais nous avons aussi besoin de vos témoignages (nous en avons déjà quelques uns).

Mme Sandrine WALCH  
Conseillère Municipale Déléguée aux Affaires

# Compte rendu de la séance du conseil municipal du mardi 09 mars 2010

## 1) Acceptations de chèques Groupama et Saur

### Opération déneigement

Dans le cadre des opérations de déneigement cet hiver, la vitre arrière de la cabine du tracteur communal (CLAAS) a été brisée lors d'un chargement de sel.

Cette vitre a été remplacée chez JF Agri à Schlierbach pour un montant de 228.83€.

Le tracteur communal étant assuré sans franchise contre les bris de glace, Groupama Alsace a donc adressé un chèque de remboursement de 228.83€ à la Commune.

La Commune a donc accepté ce règlement de la part de Groupama Alsace.

### Consommation d'eau

Compte tenu du différentiel entre la consommation réelle d'eau à l'école maternelle et les provisions versées par la Commune au titre de la fourniture d'eau par la Saur, il apparaît que la Commune a effectué un trop-payé sur l'année prise en considération (2009) et s'est vu adresser un remboursement, vu ce différentiel, d'un montant de 95.60 €. Le Conseil Municipal a donc accepté ce règlement de la part de la Saur.

## 2) Ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées. Centre Hospitalier de Mulhouse - Site du Moenchsberg

Par courrier du 19 janvier 2010, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a transmis copie de l'arrêté préfectoral n° 2010-019 du 19 janvier 2010 portant ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour le Centre Hospitalier de Mulhouse – Site du Moenchsberg.

Il s'agit d'une régularisation administrative pour l'exploitation d'installations classées existantes, et qui n'ont pas fait l'objet de déclaration ou d'autorisation à ce jour, comme par exemple, la blanchisserie, l'activité de réfrigération ou compression, le stockage d'oxygène...

Une enquête publique s'est déroulée du 15 février 2010 au 15 mars 2010, afin de recevoir les observations du public.

Conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté suscité, et indépendamment du déroulement de l'enquête publique, les Maires des communes voisines ont dû saisir leur Conseil Municipal qui ont formulé leur avis dans les 45 jours suivant l'ouverture de l'enquête.

Le Conseil Municipal a donc émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par le Centre Hospitalier de Mulhouse – Site du Moenchsberg.

## 3) Conseil et assistance aux collectivités : convention avec l'ADAUHR

L'ADAUHR -Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin-propose assistance et conseil gratuits aux collectivités territoriales et aux établissements publics, notamment dans le choix et le déroulement de procédures réglementaires, l'identification de problématiques posées dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'intercommunalité, des aménagements et constructions publics, du patrimoine bâti et de la gestion des paysages, des données géographiques.

Pour continuer à bénéficier de ces prestations (la convention initiale d'une durée de trois ans arrivant à échéance le 10 mai 2010), la convention a dû être à nouveau signée entre les deux parties.

Monsieur le Maire a précisé que ces prestations sont indépendantes d'autres missions de l'Adauhr, également à disposition des collectivités territoriales pour l'assistance et l'accompagnement pour les prestations d'études dans les domaines de l'aménagement et l'urbanisme en qualité d'assistant au maître d'ouvrage ; études relevant quant à elles du champ concurrentiel.

La Commune a donc accepté l'assistance des services de l'Adauhr et approuvé les termes de la convention qui sera conclue pour une durée de trois ans à compter du 11 mai 2010 ;



## 4) Adhésion au Groupement d'Action Sociale du Haut-Rhin.

Inscrit au registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar en date du 14 janvier 1965, le Groupement d'Action Sociale du personnel des collectivités affiliées au Centre de Gestion du Haut-Rhin est une association régie par les dispositions du Code Civil Local.

Le groupement a pour but de resserrer les liens entre les agents ressortissants du Centre de Gestion du Haut-Rhin et de permettre aux collectivités employeurs d'accorder certains avantages sociaux à ceux-ci. Compte tenu de la vocation sociale et de l'entraide mutuelle dudit Groupement en faveur du personnel territorial, Monsieur le Maire a proposé d'y adhérer; ce que le Conseil Municipal a entériné.

## 5) Attribution de délégation de fonctions et de signature à un conseiller municipal-Fixation des indemnités en fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service (dans le cas présent, au niveau de la gestion des différentes salles communales), il convient de donner délégation aux adjoints et à plusieurs conseillers municipaux ; Monsieur le Maire a proposé de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, à M. Iffrig Rémy, conseiller municipal, les fonctions suivantes :

- visites des salles communales et de leurs équipements;
- préparation de la vaisselle (salle polyvalente et salle des familles)
- remise des clés (et signature du certificat) à la mairie le vendredi précédent la location ;
- récupération des clés le lundi après la location, et vérification de l'état des lieux et des équipements (vaisselle, mobilier...).
- interventions pour tout problème lié à la location pendant le week-end (suivant disponibilité).

Charge est laissée au personnel administratif de la Mairie de s'occuper de la procédure en amont, soit : renseignements téléphoniques et à l'accueil, gestion du planning, réception des demandes écrites et confirmation par retour de courrier, mail...

Le Conseil Municipal a donc décidé de valider cette nomination ; M. le Maire précisant que l'enveloppe globale des indemnités de fonction des élus demeurerait inchangée, puisque son indemnité de fonction est en fait diminuée du montant de l'indemnité engendrée suite à cette nouvelle délégation) ;



## 6) Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre VRD RD 56 aménagements de sécurité rue d'Eschentzwiller, Zimmersheim.

Concernant la réalisation de travaux de sécurité sur la RD 56 rue d'Eschentzwiller à Zimmersheim, conformément à l'étude de sécurité de novembre 2009, incluant les aménagements de sécurité suivants, estimés à 185 000 € HT (à charge de la Commune) :

- requalification du parvis de l'église ;
- élargissement de trottoir aux abords de l'église ;
- création de stationnements devant le terrain de football ;
- création de trottoirs vers Eschentzwiller ;
- création de deux doubles îlots

et la réfection de l'enrobé en place et mise en oeuvre d'une nouvelle couche de roulement surface à traiter d'environ 3 300m<sup>2</sup>, estimée à 70 000 € (à charge du CG68),

Considérant la consultation effectuée par la Commune pour mandater un maître d'oeuvre responsable de cette opération,

Considérant les offres réceptionnées en mairie et l'analyse de ces offres par la commission travaux, Vu l'avis de la commission travaux en date du lundi 01er Mars 2010,

Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre précité à la société Cocyclique Ingénierie pour un montant de 9 945 € HT, ce que le Conseil Municipal a validé.



## 7) Construction du "Bâtiment vestiaires" rue d'Eschentzwiller : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage Mulhouse Alsace Agglomération - Commune de Zimmersheim.

La Communauté d'Agglomération assure depuis sa création, au titre de sa compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels, sportifs et touristiques d'intérêt communautaire », la Maîtrise d'Ouvrage de la construction d'un bâtiment vestiaires à Zimmersheim, engagée par la Communauté de Communes des Collines.

Pour mener ce projet à son terme, la Communauté d'Agglomération a souhaité confier à la commune de Zimmersheim une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, qui a fait l'objet d'une convention.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'accepter les termes de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du « Bâtiment vestiaires » rue d'Eschentzwiller